

CLUB DE L'AMITIE DES RETRAITES
DE LIT-ET-MIXE

Avec l'année nouvelle, arrive le temps des cotisations.
Pour l'année 2019 cette cotisation est fixée à 10 euros par adhérent, comme l'an passé

Vous pouvez régler votre cotisation lors de l'Assemblée Générale , le 25 janvier 2019, ou déposer votre chèque à la boîte aux lettres du Club

Veillez agréer, cher adhérent, l'expression de ma
considération distinguée.

La Présidente et les membres du Conseil d'Administration, vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et santé à vous et votre famille pour l'année 2019

La Présidente
F. Records

